n° 24 novembre 06

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART DES MUSÉES, DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS EN 2004-2005

PAR CHRISTINE ROUTHIER
CHARGÉE DE PROJET, OCCQ

Les œuvres d'art achetées par les institutions muséales, les entreprises et les autres institutions collectionneuses en 2004-2005 totalisent 9 316 626 $, ce qui représente une baisse de 42,5 % par rapport aux achats de l'exercice précédent. En fait, l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*, qui a été réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec une quatrième année consécutive, montre que la somme totale des achats fluctue considérablement d'une année à l'autre, à la hausse ou à la baisse. On constate cette fluctuation chez les quatre types d'établissements collectionneurs examinés. L'enquête révèle aussi que, par rapport à l'exercice précédent, la valeur des dons reçus par les institutions muséales en 2004-2005 a diminué de 32,9 % et leur nombre, de 46,6 %. Le présent bulletin expose l'ensemble des résultats de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* pour l'année 2004-2005.

L'objet de l'enquête

Les statistiques ont été obtenues en compilant de l'information recueillie auprès de 63 établissements du Québec :

- 34 institutions muséales[1,2];
- 24 entreprises qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière[3] (y compris des sociétés d'État);
- 4 grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- le ministère de la Culture et des Communications qui gère la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement[4] (politique dite « du 1 % ») et qui a fourni des données relatives aux acquisitions d'œuvres d'art public des 55 établissements touchés par la politique en 2004-2005.

Les résultats concernent donc au total 117 établissements acquéreurs d'œuvres d'art. Les données d'enquête ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au cours du printemps et de l'été 2006 à l'aide d'un questionnaire postal. Les établissements répondants ont transmis de l'information concernant le nombre et les caractéristiques des œuvres d'art originales[5] acquises au cours de l'exercice financier 2004-2005[6]. Les 63 établissements à qui l'ISQ a expédié un questionnaire ont tous participé à l'enquête et 16 d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient acquis aucune œuvre d'art en 2004-2005.

1. Regroupe essentiellement des musées, auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art.
2. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, nous avons retenu un groupe de 34 institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
3. Ces entreprises ont été ciblées avec l'aide de spécialistes des arts visuels au Québec.
4. Sont assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement tous les projets de construction de 150 000 $ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.
5. Aux fins de l'enquête, une œuvre d'art originale est définie ainsi : exemplaire premier et unique d'une œuvre d'art visuel (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire ayant été produit par l'artiste auteur de l'œuvre et portant généralement sa signature. Sont considérées comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (lithographies, photographies, etc.), lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art à imagerie virtuelle comme une vidéo d'art ou une œuvre numérique.
6. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, il s'agissait d'un exercice financier complet (12 mois) s'étant terminé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005.

Québec

2007-037617

statistiques en bref / novembre 2006

La valeur totale des achats redescend

En 2004-2005, les 117 établissements examinés par l'Observatoire ont acheté 1 425 œuvres d'art d'une valeur totale de 9 316 626 $. Cette dépense représente une diminution de 42,5 % par rapport aux achats de l'année précédente. En fait, on constate que la valeur totale des achats varie beaucoup d'une année à l'autre. Ainsi, les achats annuels sont successivement passés de 14,6 millions de dollars (2001-2002), à 9,7 millions (2002-2003), à 16,2 millions (2003-2004), puis à 9,3 millions (2004-2005) (tableau 1). Soulignons que, bien qu'ils aient dépensé beaucoup moins qu'en 2003-2004, les établissements examinés ont, dans l'ensemble, acheté plus d'œuvres : 1 425 en 2004-2005 comparativement à 1 259 en 2003-2004. Le prix moyen de l'œuvre achetée est donc passé de 12 879 $ en 2003-2004 à 6 538 $ en 2004-2005.

Si l'on examine la répartition des 9,3 millions de dollars entre les quatre catégories d'établissements collectionneurs sondés, on constate que, contrairement aux années précédentes, la plus grosse part des dépenses revient aux institutions muséales, qui ont acheté 790 œuvres d'art pour 3,2 millions de dollars. Quant aux 55 établissements assujettis à la politique « du 1 % », ils ont acheté 73 œuvres pour 2,8 millions; les 24 entreprises collectionneuses, 534 œuvres pour 2,5 millions, et les quatre grandes villes interrogées, 28 œuvres pour 0,8 million (figure 1).

Figure 1

Achats d'oeuvres d'art par les établissements collectionneurs, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

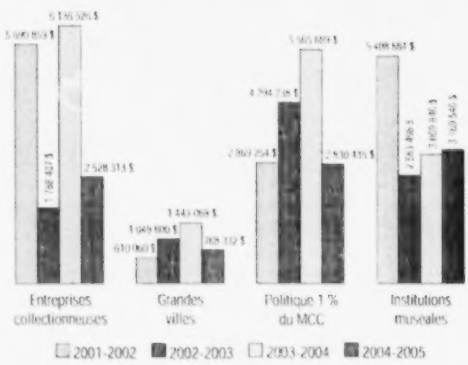

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Par rapport à l'année précédente, la valeur des achats des institutions muséales a augmenté de 3,2 % pendant que celle des entreprises a diminué de 58,8 %, celle des achats faits en vertu de la politique « du 1 % », de 49,1 %, et celle des achats des grandes villes, de 45,4 % (tableau 1). Ces variations annuelles sont fortes mais relativement peu signifiantes dans la mesure où la valeur des achats devrait sans doute être mesurée en additionnant plusieurs années. En effet, une collection se bâtit à long terme et les statistiques annuelles compilées depuis 2001 par l'Observatoire montrent bien, pour chacune des quatre catégories d'établissements, que les budgets d'acquisition augmentent ou diminuent au gré des années, parfois de manière importante (figure 1). Les dépenses sont fonction du budget disponible, bien sûr, mais aussi des occasions d'achat qui se présentent à l'acheteur et qui sont généralement imprévisibles. Ajoutons que, dans le cas des musées, les décisions en matière d'achats peuvent être liées à la nature et à la valeur des œuvres par ailleurs reçues en dons.

Tableau 1

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

	Unité	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Variation 2003-2004/ 2004-2005
Entreprises collectionneuses[1]						
Établissements interrogés[2]	n	22	23	24	24	...
Œuvres achetées	n	732	442	519	534	2,9
Valeur des achats	$	5 690 859	1 788 407	6 136 526	2 528 313	-58,8
Prix moyen des œuvres achetées	$	7 774	4 046	11 824	4 735	-60,0
Grandes villes[3]						
Établissements interrogés[2]	n	3	4	4	4	...
Œuvres achetées	n	21	18	17	28	64,7
Valeur des achats	$	610 060	1 049 800	1 443 069	788 332	-45,4
Prix moyen des œuvres achetées	$	29 050	58 322	84 886	28 155	-66,8
Politique « du 1% »[4]						
Établissements acquéreurs	n	64	86	82	55	...
Œuvres achetées	n	97	123	112	73	-34,8
Valeur des achats	$	2 869 254	4 294 238	5 565 689	2 830 435	-49,1
Prix moyen des œuvres achetées	$	29 580	34 913	49 694	38 773	-22,0
Institutions muséales[5]						
Établissements interrogés[2]	n	31	33	33	34	...
Œuvres achetées	n	560	722	611	790	29,3
Valeur des achats	$	5 408 884	2 563 496	3 069 846	3 169 546	3,2
Prix moyen des œuvres achetées	$	9 659	3 551	5 024	4 012	-20,1
Ensemble des établissements						
Établissements[2]	n	**120**	**146**	**143**	**117**	...
Œuvres achetées	n	**1 410**	**1 305**	**1 259**	**1 425**	13,2
Valeur des achats	$	**14 579 057**	**9 695 941**	**16 215 130**	**9 316 626**	-42,5
Prix moyen des œuvres achetées	$	**10 340**	**7 430**	**12 879**	**6 538**	-49,2

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.
3. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
4. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
5. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les trois quarts du budget sont dépensés au Québec

Chaque année, les établissements interrogés pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de vendeurs établis au Québec ou hors Québec[7] (ces vendeurs peuvent être des marchands d'art, des artistes, des successions, des encans-bénéfice, des particuliers, etc.).

Au total, en 2004-2005, 79,4 % des dépenses des établissements collectionneurs ont été faites auprès de vendeurs établis au Québec. En fait, après une forte baisse en 2003-2004, la part des achats auprès de vendeurs du Québec a retrouvé grosso modo son niveau de 2002-2003, qui était alors de 82,1 % (tableau 2). En ce qui concerne les achats hors Québec, même si leur valeur totale (1,9 million de dollars) est plus faible que lors de la plupart des années précédentes, le nombre d'œuvres acquises est relativement important (216 œuvres, comparativement à 123 en 2003-2004 et à 122 en 2002-2003).

La part dépensée auprès des marchands d'art a augmenté depuis quatre ans

Sur les 9,3 millions de dollars d'achats, environ la moitié (4,3 millions de dollars) est dépensée pour des œuvres achetées directement des artistes producteurs et l'autre moitié est dépensée auprès de marchands d'art[8] (figure 2). Fait intéressant, l'enquête de l'Observatoire montre que, depuis 2001-2002, la part des achats qui est faite auprès des marchands n'a cessé d'augmenter, passant de 30,8 % à 32,7 %, à 44,2 % puis à 46,1 % en 2004-2005 (figure 3).

Comme le montre le tableau 3, la répartition des dépenses selon les sources d'approvisionnement n'est pas la même pour tous les types d'établissements collectionneurs. Dans le cas de la politique « du 1 % », la totalité des œuvres est achetée auprès des artistes producteurs. Les grandes villes, elles, ont fait en 2004-2005, 98,8 % de leurs dépenses auprès des artistes, les entreprises collectionneuses, 13,3 %, et les institutions muséales, 10,4 % (comparativement à 17,4 % en 2003-2004, à 23,0 % en 2002-2003 et à 37,4 % en 2001-2002).

Tableau 2

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon l'origine des vendeurs, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	120			146			143			117		
Œuvres achetées	1 410	14 579 057	100,0	1 305	9 695 941	100,0	1 259	16 215 130	100,0	1 425	9 316 626	100,0
Auprès de vendeurs établis au Québec	1 355	10 786 415	74,0	1 183	7 962 194	82,1	1 136	9 519 912	58,7	1 209	7 395 649	79,4
Auprès de vendeurs établis hors Québec	55	3 792 642	26,0	122	1 733 747	17,9	123	6 695 218	41,3	216	1 920 977	20,6
Prix moyen des œuvres achetées		10 340			7 430			12 879			6 538	
Auprès de vendeurs établis au Québec		7 960			6 731			8 380			6 117	
Auprès de vendeurs établis hors Québec		68 957			14 211			54 433			8 893	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

7. L'origine du vendeur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste. Les achats faits auprès de vendeurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de vendeurs établis hors Québec ne sont pas nécessairement des achats d'œuvres étrangères.
8. Les marchands d'art incluent les galeries d'art commerciales, les firmes d'encan, les courtiers en art, les boutiques de musées et les autres établissements qui vendent des œuvres d'art originales.

Figure 2

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon le type de vendeur, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

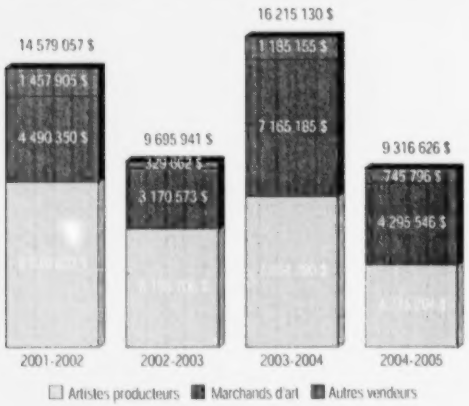

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Figure 3

Proportion de la valeur des œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de vendeur, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

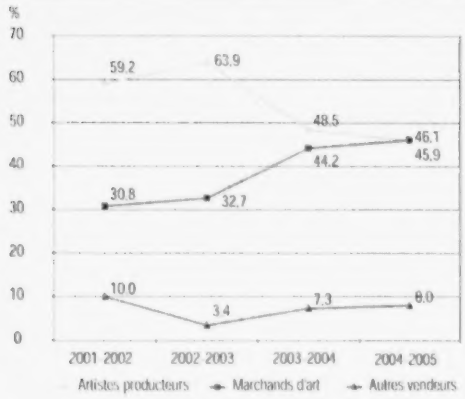

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Tableau 3

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de vendeur, Québec, 2004-2005

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		55		34		117		
Œuvres achetées	534	2 528 313	28	788 332	73	2 830 435	790	3 169 546	1 425	9 316 626	100,0
Auprès des artistes producteurs	113	337 101	18	778 976	73	2 830 435	310	328 772	514	4 275 284	45,9
Auprès de marchands d'art	x	x	x	x	–	–	376	2 203 453	736	4 295 546	46,1
Auprès de vendeurs autres[7]	x	x	x	x	–	–	104	637 321	175	745 796	8,0
Prix moyen des œuvres achetées		4 735		28 155		38 773		4 012		6 538	
Auprès des artistes producteurs		2 983		43 276		38 773		1 061		8 318	
Auprès de marchands d'art		x		x		.		5 860		5 836	
Auprès de vendeurs autres[7]		x		x		.		6 128		4 262	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1% ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2004-2005.
7. Particuliers, successions, ententes-bénéfices, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les caractéristiques des œuvres achetées

Comme le montrent les figures 4, 5, 6 et 7, les choix des établissements collectionneurs en ce qui concerne l'époque des œuvres achetées, leur discipline artistique (peinture, sculpture, etc.), leur prix et leur provenance (québécoise ou autre) répondent grosso modo à la même logique depuis trois ans. On constate notamment qu'on privilégie les œuvres créées depuis 1990, que l'essentiel des dépenses va aux œuvres d'artistes établis au Québec et qu'on consacre une très grande part du budget aux œuvres coûteuses (dont le prix est de 25 000 $ et plus).

L'époque des œuvres

Le tableau 4 montre que, sur les 1 425 œuvres achetées en 2004-2005, les œuvres créées depuis 1990 sont les plus nombreuses, soit 928 œuvres. Ces œuvres récentes (au sein desquelles on trouve les œuvres d'art public[9]) représentent 62,9 % des dépenses. Quant au reste, il y a 126 œuvres créées avant 1960 et 371 qui datent de 1960 à 1989. Cette période mitoyenne est celle à laquelle on consacre la plus faible part du budget d'acquisition, soit 16,0 % (figure 4).

Figure 4

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon l'époque des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

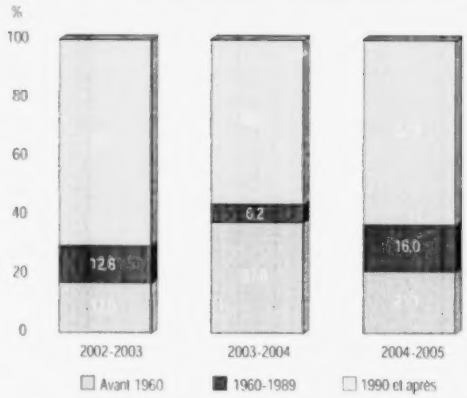

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon l'époque des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	146			143			117		
Œuvres achetées	**1 305**	**9 695 941**	**100,0**	**1 259**	**16 215 130**	**100,0**	**1 425**	**9 316 626**	**100,0**
Œuvres créées avant 1960	107	1 647 992	17,0	88	6 122 478	37,8	126	1 969 821	21,1
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement	355	1 238 903	12,8	147	1 007 807	6,2	371	1 486 562	16,0
Œuvres créées en 1990 et après	843	6 809 046	70,2	1 024	9 084 845	56,0	928	5 860 243	62,9
Prix moyen des œuvres achetées		**7 430**			**12 879**			**6 538**	
Œuvres créées avant 1960		15 402			69 574			15 634	
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement		3 490			6 856			4 007	
Œuvres créées en 1990 et après		8 077			8 872			6 315	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

9. Une œuvre d'art public est une œuvre intégrée à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, mail, parc, place publique, etc.).

La discipline

Comparativement aux deux années antérieures, les achats comptent beaucoup plus de peintures (656), vraisemblablement au détriment des œuvres sur papier dont le nombre a beaucoup diminué (470 comparativement à 781 en 2003-2004 et à 830 en 2002-2003). Cependant, la somme totale consacrée aux peintures (2,4 millions de dollars) est restée à peu près stable (tableau 5).

La plus grosse part des dépenses est comme toujours attribuable aux œuvres d'art public (39,2 %) ainsi qu'aux peintures (26,2 %). Les sculptures semblent avoir bénéficié d'un engouement particulier en 2004-2005, puisque leur part du budget (18,1 %), leur valeur totale et leur nombre ont considérablement augmenté. Les autres types d'œuvres (œuvres sur papier, installations, métiers d'art, art textile, vidéo d'art, etc.) représentent ensemble 16,5 % des dépenses totales (figure 5).

Figure 5

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon la discipline des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

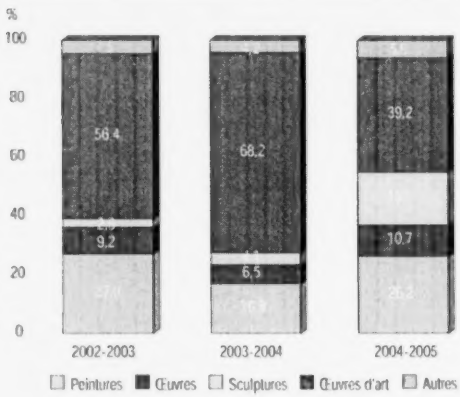

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1], selon la discipline des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	146			143			117		
Œuvres achetées	**1 305**	**9 695 941**	**100,0**	**1 259**	**16 215 130**	**100,0**	**1 425**	**9 316 626**	**100,0**
Peintures	209	2 620 194	27,0	216	2 726 738	16,8	656	2 442 528	26,2
Œuvres sur papier	830	894 519	9,2	781	1 062 078	6,5	470	999 803	10,7
Sculptures	40	269 991	2,8	38	671 832	4,1	73	1 683 571	18,1
Installations	29	278 819	2,9	9	250 543	1,5	9	234 843	2,5
Œuvres de metiers d'art	21	59 944	0,6	28	192 111	1,2	54	102 346	1,1
Œuvres d'art public	158	5 472 219	56,4	129	11 063 488	68,2	86	3 652 061	39,2
Autres disciplines	18	100 255	1,0	58	248 340	1,5	77	201 474	2,2
Prix moyen des œuvres achetées		**7 430**			**12 879**			**6 538**	
Peintures		12 537			12 624			3 723	
Œuvres sur papier		1 078			1 360			2 127	
Sculptures		6 750			17 680			23 063	
Installations		9 614			27 838			26 094	
Œuvres de metiers d'art		2 854			6 861			1 895	
Œuvres d'art public		34 634			85 763			42 466	
Autres disciplines		5 570			4 282			2 617	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le prix des œuvres

Le tableau 6 illustre la répartition des œuvres dans les différentes fourchettes de prix et permet d'observer la même tendance générale que lors des deux années antérieures : plus on monte dans l'échelle des fourchettes de prix, plus la part des dépenses consacrées à cette fourchette augmente et plus le nombre d'œuvres achetées diminue. En 2004-2005, l'ensemble des établissements sondés par l'Observatoire a consacré 71,8 % du budget total à l'achat de 94 œuvres de 25 000 $ et plus. Le reste du budget (28,2 %) a servi à acheter 1 331 œuvres de divers prix. Comme au cours des années précédentes, les œuvres payées moins de 1 000 $ représentent plus de la moitié des œuvres achetées mais n'accaparent qu'une toute petite portion du budget (2,7 %) (figure 6).

Figure 6

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon le prix des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

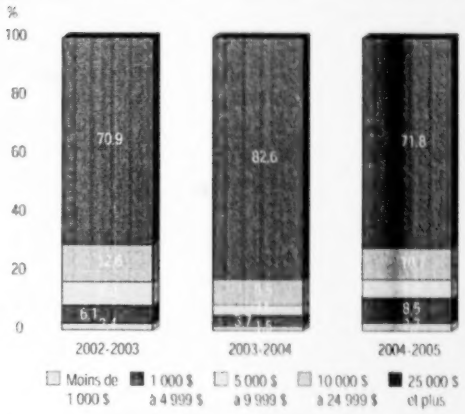

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le prix des œuvres, Québec, 2004-2005

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		55		34		117		
Œuvres achetées	534	2 528 313	28	788 332	73	2 830 435	790	3 169 546	1 425	9 316 626	100,0
Œuvres payées moins de 1 000 $	223	119 261	x	x	x	x	563	131 928	795	253 155	2,7
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $	219	454 203	x	x	x	x	123	299 352	354	788 732	8,5
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $	43	286 881	x	x	x	x	21	160 975	83	588 275	6,3
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $	36	561 339	x	x	x	x	48	195 220	99	1 000 337	10,7
Œuvres de 25 000 $ et plus	13	1 106 629	9	746 626	37	2 450 801	35	2 382 071	94	6 686 127	71,8
Prix moyen des œuvres achetées		4 735		28 155		38 773		4 012		6 538	
Œuvres payées moins de 1 000 $		535		x		x		234		318	
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $		2 074		x		x		2 434		2 228	
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $		6 672		x		x		7 665		7 088	
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $		15 593		x		x		4 067		10 104	
Œuvres de 25 000 $ et plus		85 125		82 958		66 238		68 059		71 129	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1% ») et gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2004-2005.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les œuvres québécoises et non québécoises

On constatait, l'an dernier, que la proportion des dépenses consacrées aux œuvres d'artistes établis au Québec (que nous appellerons ici « œuvres québécoises ») avait considérablement diminué (60,3 %) par rapport à 2002-2003 (81,3 %). Or, en 2004-2005, cette part québécoise retrouve un niveau élevé, soit 82,3 % (figure 7). Dans le cas des institutions muséales, la part des dépenses consacrées aux œuvres québécoises est de 61,2 %, comparativement à 28,5 % en 2003-2004 et à 63,3 % en 2002-2003.

Figure 7

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence des artistes ayant créé les oeuvres, Québec, 2002-2003 à 2004-2005

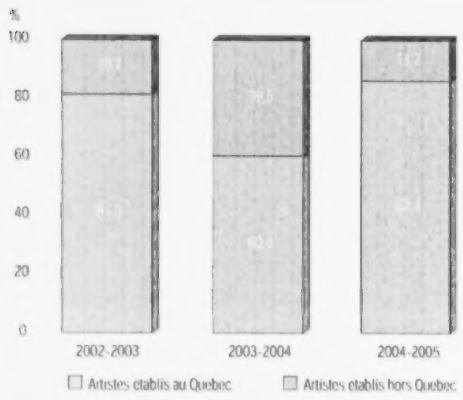

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence des artistes, Québec, 2004-2005

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		55		34			117	
Œuvres achetées	534	2 528 313	28	788 332	73	2 830 435	790	3 169 546	1 425	9 316 626	100,0
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	x	x	x	x	73	2 830 435	697	1 940 716	1 223	7 665 318	82,3
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	x	x	x	x	–	–	93	1 228 830	182	1 587 797	13,2
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu	x	x	x	x	–	–	–	–	20	63 511	0,7
Prix moyen des œuvres achetées	4 735		28 155		38 773		4 012		6 538		
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	x		x		38 773		2 784		6 268		
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	x		x				13 213		8 724		
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu	x		x						3 176		

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2004-2005.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Une année modeste quant aux dons aux institutions muséales

Rappelons que les 34 institutions muséales interrogées par l'Observatoire ont acheté, en 2004-2005, 790 œuvres d'art pour 3,2 millions de dollars. Mais cela ne constitue qu'une part de leurs acquisitions puisqu'elles ont aussi reçu 2 848 œuvres à titre de dons, valant 13,8 millions de dollars. En fait, les achats ne représentent que 18,7 % de la valeur des acquisitions des institutions muséales en 2004-2005 (tableau 8). Par rapport à l'année précédente, la valeur des dons reçus en 2004-2005 a diminué de 32,9 % (figure 8) et leur nombre, de 46,6 %.

Lorsqu'on additionne les œuvres reçues à titre de dons et les œuvres achetées par les institutions muséales, on obtient un total de 3 638 œuvres acquises, soit une valeur de 16,9 millions de dollars (tableau 8). Il s'agit d'une baisse de 28,2 % par rapport à la valeur des acquisitions de l'année précédente.

Figure 8

Valeur des oeuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales, selon l'origine des donateurs, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

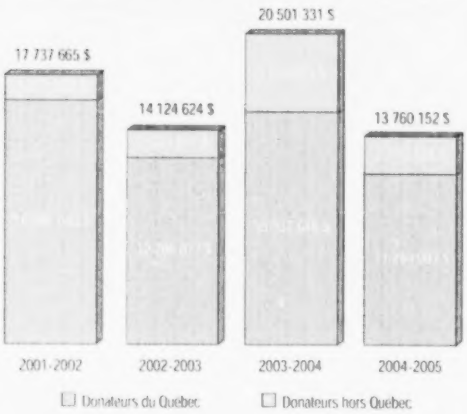

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art acquises par les institutions muséales[1], Québec, 2001-2002 à 2004-2005

	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements interrogés[3]	31			33			33			34		
Œuvres acquises	3885	23 146 549	100,0	5 254	16 688 120	100,0	5 943	23 571 177	100,0	3 638	16 929 698	100,0
Œuvres achetées	560	5 408 884	23,4	722	2 563 496	15,4	611	3 069 846	13,0	790	3 169 546	18,7
Œuvres reçues en dons	3 325	17 737 665	76,6	4 532	14 124 624	84,6	5 332	20 501 331	87,0	2 848	13 760 152	81,3
Valeur moyenne des œuvres acquises		5 958			3 176			3 966			4 654	
Prix moyen des œuvres achetées		9 659			3 551			5 024			4 012	
Valeur moyenne des œuvres reçues en don		5 335			3 117			3 845			4 832	

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, incluant des artothèques.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des acquisitions (et non du nombre d'œuvres acquises).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Par ailleurs, on constate que les dons faits aux institutions muséales proviennent essentiellement du Québec : 81,8 % de la valeur des dons est attribuable à des donateurs du Québec (comparativement à 74,8 % en 2003-2004 et à 87.0 % en 2002-2003). Les œuvres provenant de donateurs du Québec sont aussi beaucoup plus nombreuses que les œuvres offertes par des donateurs établis hors Québec, mais la valeur moyenne des premières est moindre (4 299 $ comparativement à 10 867 $) (tableau 9).

Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1], selon l'origine des donateurs, Québec, 2001-2002 à 2004-2005

	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements interrogés[3]	31			33			33			34		
Œuvres reçues en dons	3 325	17 737 665	100,0	4 532	14 124 624	100,0	5 332	20 501 331	100,0	2 848	13 760 152	100,0
Œuvres reçues de donateurs du Québec	2 524	16 086 643	90,7	4 396	12 286 817	87,0	4 965	15 337 648	74,8	2 617	11 249 987	81,8
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	801	1 651 022	9,3	136	1 837 807	13,0	367	5 163 683	25,2	231	2 510 165	18,2
Valeur moyenne des œuvres reçues en don		5 335			3 117			3 845			4 832	
Œuvres reçues de donateurs du Québec		6 373			2 795			3 089			4 299	
Œuvres reçues de donateurs hors Québec		2 061			13 513			14 070			10 867	

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des dons (et non du nombre d'œuvres reçues en dons).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* ne serait pas réalisable sans la collaboration des établissements sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais un minimum de statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

Numéros déjà parus

01	Ecrire ne fait pas vivre	Avril 2003
02	Qui sont les ecrivains et les ecrivaines du Québec ?	Novembre 2003
03	Les acquisitions d'œuvres d'art des musees, entreprises et institutions en 2001-2002	Février 2004
04	Les professions de la culture et des communications au Québec	Février 2004
05	Les travailleurs du design au Québec	Février 2004
06	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2003	Mai 2004
07	Les organismes de representation et de promotion du secteur de la culture et des communications	Septembre 2004
08	La fréquentation des spectacles en arts de la scène à l'automne 2003 et à l'hiver 2004	Janvier 2005
09	2004 : Une autre excellente année pour le cinéma québécois	Février 2005
10	Regard sur les imprimés, la télévision, le cinéma et le théâtre	Février 2005
11	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, entreprises et institutions en 2002-2003	Mars 2005
12	La frequentation des institutions museales du Québec en 2004	Mai 2005
13	La fréquentation des arts de la scène en 2004	Juin 2005
14	Les ventes de livres neufs au Québec, 2001-2004	Juin 2005
15	Augmentation des acquisitions d'œuvres d'art des musées, entreprises et institutions en 2003-2004	Décembre 2005
16	Profil des établissements specialisés en production multimédia en 2003-2004 au Québec	Février 2006
17	Ventes d'enregistrements sonores au Québec de 2002 a 2004	Février 2006
18	De nouveaux sommets pour le cinema quebécois	Février 2006
19	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2005	Juin 2006
20	Les ventes des marchands d'œuvres d'art en 2001-2002	Juin 2006
21	Hausse importante des ventes de livres en 2005 et flechissement des parts de marche du livre quebecois en 2004	Juin 2006
22	La frequentation des arts de la scene en 2005	Juillet 2006
23	Ventes d'enregistrements sonores au Quebec en 2005	Septembre 2006

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Christine Routhier (418) 691-2414, poste 3053 ou christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2414
Télécopieur : (418) 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique Québec